
États financiers consolidés
intermédiaires résumés de
Groupe d'Alimentation MTY inc.

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018
(Non audités)

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés intermédiaires résumés des résultats

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

Note : les états financiers consolidés intermédiaires résumés de Groupe d'Alimentation MTY inc. pour le trimestre clos le 28 février 2018 n'ont pas été examinés par un auditeur externe.

	Notes	28 février 2019	28 février 2018
		\$	\$
			<i>Retraité (note 3)</i>
Produits	10 et 14	107 297	75 489
Charges			
Charges d'exploitation	11 et 14	78 921	56 121
Amortissement – immobilisations corporelles		739	536
Amortissement – immobilisations incorporelles		6 551	5 062
Intérêts sur la dette à long terme		3 142	2 447
		89 353	64 166
Autres produits (charges)			
Profit (perte) de change réalisé(e) et latent(e)		8	(40)
Produits d'intérêts		165	145
Profit à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		73	9
Profit (perte) à la réévaluation des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat	9	996	(96)
		1 242	18
Bénéfice avant impôt		19 186	11 341
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	13		
Exigible		5 287	6 492
Différé		(885)	(39 476)
		4 402	(32 984)
Résultat net		14 784	44 325
Résultat net attribuable aux :			
Propriétaires		14 748	44 276
Participations ne donnant pas le contrôle		36	49
		14 784	44 325
Bénéfice par action	8		
De base		0,59	2,07
Dilué		0,58	2,07

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés intermédiaires résumés du résultat global

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

	28 février 2019	28 février 2018
	\$	\$
		<i>Retraité (note 3)</i>
Résultat net	14 784	44 325
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net		
Perte latente provenant de la conversion des investissements dans des établissements à l'étranger	(4 414)	(1 450)
Économie (charge) d'impôt différé sur les écarts de change	323	(196)
Autres éléments du résultat global	(4 091)	(1 646)
Total du résultat global	10 693	42 679
Total du résultat global attribuable aux :		
Propriétaires	10 657	42 630
Participations ne donnant pas le contrôle	36	49
	10 693	42 679

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

	Réserves				Réserves totales	Bénéfices non distribués	Total	Capitaux propres attribuables aux partici- pations ne donnant pas le contrôle	Total
	Capital- actions	Autres	Surplus d'apport	Conversion de devises					
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 novembre 2017 (<i>retraité, note 3</i>)	114 545	(850)	882	(13 101)	(13 069)	215 352	316 828	1 702	318 530
Résultat net pour le trimestre clos le 28 février 2018	—	—	—	—	—	44 276	44 276	49	44 325
Dividendes	—	—	—	—	—	(3 206)	(3 206)	(30)	(3 236)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(1 646)	(1 646)	—	(1 646)	—	(1 646)
Options sur actions	—	—	155	—	155	—	155	—	155
Solde au 28 février 2018	114 545	(850)	1 037	(14 747)	(14 560)	256 422	356 407	1 721	358 128
Résultat net pour la période de neuf mois allant du 1 ^{er} mars au 30 novembre 2018	—	—	—	—	—	51 500	51 500	362	51 862
Autres éléments du résultat global	—	—	—	15 197	15 197	—	15 197	—	15 197
Acquisition de la participation ne donnant pas le contrôle dans 8825726 Canada inc.	—	—	—	—	—	(257)	(257)	(802)	(1 059)
Émission d'actions à l'acquisition de Groupe restaurants Imvescor (note 4)	197 616	—	—	—	—	—	197 616	—	197 616
Dividendes	—	—	—	—	—	(11 324)	(11 324)	—	(11 324)
Options sur actions	—	—	475	—	475	—	475	—	475
Solde au 30 novembre 2018 (<i>retraité, note 3</i>)	312 161	(850)	1 512	450	1 112	296 341	609 614	1 281	610 895
Résultat net pour le trimestre clos le 28 février 2019	—	—	—	—	—	14 748	14 748	36	14 784
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(4 091)	(4 091)	—	(4 091)	—	(4 091)
Dividendes	—	—	—	—	—	(4 257)	(4 257)	(25)	(4 282)
Options sur actions	—	—	155	—	155	—	155	—	155
Solde au 28 février 2019	312 161	(850)	1 667	(3 641)	(2 824)	306 832	616 169	1 292	617 461

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière

Pour les trimestres clos les 28 février 2019, 30 novembre 2018 et 1 décembre 2017

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

	Notes	28 février 2019	30 novembre 2018	1 décembre 2017
		\$	\$	\$
			<i>Retraité</i> <i>(notes 3 et 4)</i>	<i>Retraité</i> <i>(note 3)</i>
Actifs				
À court terme				
Trésorerie		40 357	32 304	56 453
Débiteurs	5	49 095	49 971	35 565
Stocks		6 892	4 029	3 593
Prêts à recevoir		1 382	2 134	2 817
Actif d'impôt exigible		—	—	1 408
Autres actifs		637	692	1 163
Charges payées d'avance et dépôts		7 970	7 915	5 901
		106 333	97 045	106 900
Prêts à recevoir		5 775	5 970	3 109
Actifs liés aux coûts de contrats		4 649	3 717	2 062
Actifs d'impôt différés		290	114	351
Immobilisations corporelles		18 574	17 333	13 081
Immobilisations incorporelles		745 512	756 403	506 970
Goodwill	6	375 861	358 938	226 768
		1 256 994	1 239 520	859 241
Passifs et capitaux propres				
Passifs				
À court terme				
Créditeurs et charges à payer		66 960	67 812	56 947
Provisions		94 004	90 039	75 331
Passif d'impôt exigible		24 284	24 989	19 273
Produits différés et dépôts		20 318	20,784	19 488
Tranche à court terme de la dette à long terme	7	6 321	7 416	4 240
		211 887	211 040	175 279
Dette à long terme	7	278 305	268 200	223 567
Produits différés et dépôts		35 103	33 385	31 851
Impôt sur le résultat différé		114 238	116 000	110 014
		639 533	628 625	540 711

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière (suite)

Pour les trimestres clos les 28 février 2019, 30 novembre 2018 et 1 décembre 2017

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

	28 février 2019	30 novembre 2018	1 décembre 2017
	\$	\$	\$
		<i>Retraité (notes 3 et 4)</i>	<i>Retraité (note 3)</i>
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux propriétaires			
Capital-actions	312 161	312 161	114 545
Réserves	(2 824)	1 112	(13 069)
Bénéfices non distribués	306 832	296 341	215 352
	616 169	609 614	316 828
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	1 292	1 281	1 702
	617 461	610 895	318 530
	1 256 994	1 239 520	859 241

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Approuvé par le conseil d'administration le 10 avril 2019.

_____, administrateur

_____, administrateur

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

	Notes	28 février 2019	28 février 2018
		\$	\$
			<i>Retraité (note 3)</i>
Activités d'exploitation			
Résultat net		14 784	44 325
Rajustements :			
Intérêts sur la dette à long terme		3 142	2 447
Amortissement – immobilisations corporelles		739	536
Amortissement – immobilisations incorporelles		6 551	5 062
Profit à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		(73)	(9)
(Profit) perte à la réévaluation des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net		(996)	96
Charge (économie) d'impôt sur le résultat		4 402	(32 984)
Paiements fondés sur des actions		155	155
		28 704	19 628
Impôt sur le résultat payé		(5 792)	(4 483)
Intérêts versés		(2 592)	(1 892)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	15	6 437	450
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		26 757	13 703
Activités d'investissement			
Sorties nettes de trésorerie liées aux acquisitions	4	(20 906)	(80 264)
Trésorerie acquise lors d'une acquisition	4	—	34
Acquisition d'immobilisations corporelles		(1 954)	(194)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(64)	(16)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		175	31
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(22 749)	(80 409)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie (suite)

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

	Notes	28 février 2019	28 février 2018
		\$	\$
			<i>Retraité (note 3)</i>
Activités de financement			
Émission de dette à long terme	7 et 15	23 000	55 000
Remboursement de la dette à long terme	7 et 15	(14 358)	(3)
Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle de filiales		(25)	(30)
Dividendes versés		(4 257)	(3 206)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		4 360	51 761
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		8 368	(14 945)
Effet des taux de change sur la trésorerie		(315)	(698)
Trésorerie au début de la période		32 304	56 453
Trésorerie à la fin de la période		40 357	40 810

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Table des matières

1. Description des activités	10
2. Base d'établissement	10
3. Modifications comptables	11
4. Acquisitions d'entreprises	20
5. Débiteurs	27
6. Goodwill	27
7. Dette à long terme	28
8. Résultat par action	28
9. Instruments financiers	29
10. Produits	31
11. Charges d'exploitation.....	32
12. Contrats de location-exploitation	32
13. Impôt sur le résultat	33
14. Information sectorielle	33
15. Tableau des flux de trésorerie.....	36
16. Transactions entre parties liées	37
17. Événements postérieurs	38

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

1. Description des activités

Le Groupe d'Alimentation MTY inc. (la « Société ») est un franchiseur exerçant ses activités dans le secteur de la restauration rapide et à service complet. Ses activités consistent à franchiser des concepts, à exploiter des établissements lui appartenant et à vendre des produits au détail sous une multitude d'enseignes. La Société exploite également des centres de distribution et des usines de transformation des aliments, tous situés dans la province de Québec.

La Société a été constituée sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et est inscrite à la Bourse de Toronto. Son siège social se situe au 8150, route Transcanadienne, Suite 200, Ville Saint-Laurent (Québec).

2. Base d'établissement

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les « états financiers ») ont été dressés selon la méthode du coût historique, sauf pour ce qui est de certains instruments financiers qui ont été évalués selon leur montant réévalué ou leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, comme l'indiquent les méthodes comptables décrites ci-dessous.

Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services.

La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou qu'il soit estimé selon une autre technique d'évaluation. Lorsqu'elle estime la juste valeur d'un actif ou d'un passif, la Société prend en compte les caractéristiques de l'actif ou du passif si c'est ce que feraient les intervenants du marché pour fixer le prix de l'actif ou du passif à la date d'évaluation. La juste valeur, aux fins de l'évaluation ou des informations à fournir dans les présents états financiers, est déterminée sur cette base, sauf en ce qui a trait aux opérations dont le paiement est fondé sur des actions qui entrent dans le champ d'application d'IFRS 2, aux opérations de location qui entrent dans le champ d'application d'IAS 17 et aux mesures présentant certaines similitudes avec la juste valeur, mais qui ne correspondent pas à la juste valeur, par exemple la valeur nette de réalisation dans IAS 2 ou la valeur d'utilité dans IAS 36.

En outre, aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie en fonction du niveau (1, 2 ou 3) auquel les données d'entrée à l'égard des évaluations à la juste valeur sont observables et de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité; cette hiérarchie est décrite ci-dessous:

- Les données d'entrée de niveau 1 sont les cours (non ajustés) sur des marchés actifs auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation pour des actifs ou des passifs identiques;
- Les données d'entrée de niveau 2 sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement; et
- Les données d'entrée de niveau 3 sont des données non observables concernant l'actif ou le passif.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société, et les montants des tableaux sont arrondis au millier de dollars près (000 \$), sauf indication contraire.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

2. Base d'établissement (suite)

Les soldes comparatifs des périodes antérieures ont été retraités pour refléter les changements apportés à IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme mentionné à la note 3. La Société a choisi de ne pas retraiter les soldes comparatifs en ce qui a trait à IFRS 9, les écarts étant jugés non significatifs.

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, dont IAS 34 *Information financière intermédiaire*, et selon les mêmes méthodes comptables que celles décrites dans les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 30 novembre 2018, dressés conformément aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), à l'exception de celles mentionnées dans la note 3.

Les présents états financiers ne comprennent pas toute l'information exigée en vertu des IFRS à l'égard d'états financiers complets. En conséquence, ils doivent être lus de pair avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 30 novembre 2018.

Le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités le 10 avril 2019.

3. Modifications comptables

Méthodes applicables à compter du 1^{er} décembre 2018

Les présents états financiers ont été dressés selon les mêmes méthodes comptables que celles décrites dans les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 30 novembre 2018, à l'exception de ce qui suit.

IFRS 9 – Instruments financiers

Depuis le 1^{er} décembre 2018, la Société applique IFRS 9, *Instruments financiers*, publié en juillet 2014, de même que les modifications corrélatives apportées à IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*. IFRS 9 introduit une nouvelle approche de classement des actifs financiers fondée sur le modèle économique qu'utilise une entité pour gérer les actifs financiers et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. La norme classe les actifs financiers en trois catégories : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») ou à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVPRN »), lesquelles remplacent les catégories prévues auparavant par IAS 39 : détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances et disponibles à la vente.

IFRS 9 introduit par ailleurs un nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers fondé sur les pertes de crédit attendues (« PCA »), lequel remplace le modèle fondé sur les pertes subies d'IAS 39. Le modèle des PCA s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti. Sous IFRS 9, les pertes de crédit attendues sont comptabilisées lors de la comptabilisation initiale des actifs financiers, donc plus tôt que sous IAS 39. L'adoption de IFRS 9 n'a pas occasionné de changement significatif aux provisions liées aux créances clients et aux prêts à recevoir de la Société.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

3. Modifications comptables (suite)

IFRS 9 – Instruments financiers (suite)

La Société a aussi appliqué les modifications d'IFRS 9, publiées en octobre 2017 et entrées en vigueur en 2018, dont l'élément d'intérêt pour la Société vise à clarifier la comptabilisation d'une modification de passifs financiers. La Société doit comptabiliser en résultat tout ajustement du coût amorti du passif financier découlant d'une modification ou d'un échange, et ce à la date de la modification ou de l'échange, peu importe si le changement est substantiel et conduit à la décomptabilisation. La Société a antérieurement modifié les conditions des soldes de sa facilité de crédit renouvelable, ce qui n'a pas entraîné leur décomptabilisation. Cependant, l'application des modifications d'IFRS 9 n'a eu aucune incidence importante sur la valeur comptable de la dette.

Ajustements propres à la mise en application d'IFRS 9

Comme la Société a choisi de ne pas retraiter les soldes comparatifs, l'information présentée dans les présents états financiers consolidés à l'égard de l'exercice antérieur ne reflète pas les exigences d'IFRS 9 et par conséquent, elle n'est pas comparable à l'information relative à l'exercice en cours présentée selon IFRS 9. En l'occurrence, les soldes comparatifs sont présentés conformément aux méthodes comptables décrites dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société. L'application de la norme n'a pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

Le tableau qui suit résume les modifications du classement :

	Classement initial selon IAS 39	Nouveau classement selon IFRS 9
Actifs financiers :		
Trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti
Débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti
Prêts à recevoir	Prêts et créances	Coût amorti
Passifs financiers :		
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers	Coût amorti
Facilité de crédit renouvelable	Autres passifs financiers	Coût amorti
Indemnité de résiliation de contrat et retenues ne portant pas intérêt	Autres passifs financiers	Coût amorti
Billets relatifs à l'acquisition de Houston Avenue Bar & Grill et d'Industria Pizzeria + Bar	JVPRN	JVPRN
Obligation de rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle	JVPRN	JVPRN
Option de vente d'une participation minoritaire	JVPRN	JVPRN

Aucune autre modification des catégories de classement des actifs financiers et des passifs financiers n'a été apportée après l'application d'IFRS 9.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

3. Modifications comptables (suite)

IFRS 9 – Instruments financiers (suite)

Instruments financiers

Classement des actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs financiers (autres que des actifs financiers évalués à la JVPRN) sont ajoutés à la juste valeur des actifs financiers ou en sont déduits, selon le cas, lors de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés immédiatement en résultat net.

Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers comme ultérieurement évalué soit au coût amorti, soit à la JVAERG ou à la JVPRN, en fonction du modèle économique qu'elle suit pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels.

Un actif financier est ultérieurement évalué au coût amorti s'il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et si les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précisées, à des flux de trésorerie qui ne correspondent qu'à des remboursements de principal et des versements d'intérêts sur le solde du principal. À moins qu'il ne soit désigné comme étant évalué à la JVPRN, un actif financier est ultérieurement évalué à la JVAERG s'il est détenu dans un modèle économique visant à la fois la perception de flux de trésorerie contractuels et la vente d'actifs financiers et si les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui ne correspondent qu'à des remboursements de principal et des versements d'intérêts. Les actifs financiers dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal ou à des versements d'intérêt ou dont la détention ne s'inscrit pas dans un modèle économique qui vise la perception de flux de trésorerie contractuels ou la perception de flux de trésorerie contractuels et la vente d'actifs financiers sont évalués à la JVPRN. Les actifs financiers évalués à la JVPRN et toute modification qui leur est apportée sont comptabilisés en résultat net.

La Société classe actuellement sa trésorerie, ses débiteurs et ses prêts à recevoir en tant qu'actifs évalués au coût amorti.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument d'emprunt et d'affectation des produits d'intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les encaissements de trésorerie futurs estimés (y compris l'ensemble des commissions et des points payés ou reçus faisant partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction ainsi que des autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument d'emprunt ou, si cela est approprié, sur une période plus courte, à la valeur comptable nette au moment de la comptabilisation initiale.

Les produits tirés des instruments d'emprunt classés dans une autre catégorie que celle des actifs financiers à la JVPRN sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

3. Modifications comptables (suite)

IFRS 9 – Instruments financiers (suite)

Dépréciation d'actifs financiers

En appliquant IFRS 9, la Société doit apprécier les PCA qui sont associées aux actifs financiers évalués au coût amorti. Les PCA représentent le produit de la probabilité de défaillance, de l'exposition en cas de défaillance et de la perte en cas de défaillance sur la durée de vie restante prévue des prêts et elles sont actualisées à la date de présentation de l'information. Le modèle des PCA comporte également des informations de nature prospective, ce qui élève le niveau de jugement requis quant à l'appréciation de l'effet que des changements dans les facteurs macroéconomiques auraient sur les PCA.

La Société a adopté l'approche simplifiée des PCA pour ses créances clients, comme le permet IFRS 9. L'approche simplifiée prévue sous IFRS 9 permet de comptabiliser une provision pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie à l'égard de toutes les créances clients et comporte également des informations prospectives. Les PCA pour la durée de vie correspondent aux PCA de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue.

Dans le cas du solde de ses prêts à recevoir comptabilisés au coût amorti, la Société a appliqué le modèle général des PCA. Contrairement à l'approche simplifiée, le modèle général des PCA demande d'apprécier s'il y a eu augmentation importante du risque de crédit. La Société considère la probabilité d'une défaillance lors de la comptabilisation initiale de l'actif financier et vérifie s'il y a augmentation importante du risque de crédit de façon continue d'un trimestre à l'autre. Pour déterminer s'il y a augmentation importante du risque de crédit, la Société compare le risque d'une défaillance à l'égard de l'actif à la date de présentation de l'information au risque de défaillance à la date de comptabilisation de l'actif financier.

Une augmentation importante du risque de crédit s'apprécie à partir des variations de la probabilité d'une défaillance depuis la comptabilisation initiale et des informations qualitatives spécifiques à l'emprunteur, ou lorsque les prêts sont en souffrance depuis plus de 30 jours. Les prêts sont considérés comme douteux lorsqu'ils sont en souffrance depuis plus de 90 jours ou lorsqu'il est permis de douter du recouvrement ultime du principal ou des intérêts. Les prêts qui sont en souffrance depuis 180 jours sont dépréciés à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus. Selon le modèle général des PCA d'IFRS 9, la dépréciation est estimée sur une base individuelle. La Société considère aussi l'information prospective raisonnable et cohérente disponible pour apprécier le risque de défaillance.

Lorsque le risque de défaillance est jugé faible ou lorsqu'il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, les PCA sont établies pour les 12 mois à venir et représentent la portion des PCA pour la durée de vie qui correspondent aux pertes de crédit attendues des cas de défaillance dont l'instrument financier peut faire l'objet dans les 12 mois de la date de présentation de l'information. Si une augmentation importante du risque de crédit survient au cours d'un trimestre, la dépréciation est fondée sur les PCA pour la durée de vie.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

3. Modifications comptables (suite)

IFRS 9 – Instruments financiers (suite)

Décomptabilisation des actifs financiers

La Société décomptabilise un actif financier seulement si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque la Société transfère à une autre entité l'actif financier ainsi que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de cet actif. Lors de la décomptabilisation d'un actif financier dans son intégralité, la différence entre la valeur comptable de l'actif et la somme de la contrepartie reçue ou à recevoir et du profit ou de la perte cumulé(e) qui avaient été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ajoutés aux capitaux propres est comptabilisée en résultat net.

Décomptabilisation des passifs financiers

La Société décomptabilise un passif financier seulement lorsque les obligations de la Société sont éteintes, sont annulées ou arrivent à expiration. La différence entre la valeur comptable du passif financier décomptabilisé et la contrepartie payée et exigible est comptabilisée en résultat net.

Classement des passifs financiers

Les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les profits et pertes étant comptabilisés en résultat net dans la période où le passif est décomptabilisé, sauf s'il s'agit de passifs financiers classés comme étant évalués à la JVPRN. Ces passifs financiers, y compris les passifs dérivés et certaines obligations, sont ultérieurement évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net dans la période où elles surviennent. Les passifs financiers désignés comme étant évalués à la JVPRN sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de la juste valeur attribuables à des variations du risque de crédit propre de la Société étant comptabilisées en résultat net.

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

IFRS 15 remplace les normes suivantes : IAS 11, *Contrats de construction*, IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et SIC 31, *Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité*. Cette nouvelle norme prescrit le traitement comptable et la présentation des produits des activités ordinaires découlant de tout contrat avec les clients. La norme IFRS 15 pose comme principe fondamental que l'entité doit comptabiliser les produits des activités ordinaires de manière à montrer quand les biens ou les services promis aux clients sont fournis, et à quel montant de contrepartie l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens et services. IFRS 15 comprend également un ensemble unifié d'obligations d'information en vertu desquelles une entité doit fournir de l'information détaillée quant à la nature, au montant, au calendrier et au degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie tirés des contrats de l'entité avec des clients.

Le 1^{er} décembre 2018, la Société a adopté IFRS 15 et utilisé, aux fins de la transition, la méthode de l'application rétrospective intégrale en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme à la date de première application (1^{er} décembre 2017). Les soldes comparatifs des exercices antérieurs ont été retraités.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

3. Modifications comptables (suite)

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (suite)

L'application de la norme a les incidences qui suivent :

Droits d'entrée, droits de franchise maîtresse, droits de transfert et droits de renouvellement : selon la méthode antérieure, la Société comptabilisait ces droits lorsqu'elle avait rempli l'ensemble de ses obligations et services importants. Selon les nouvelles indications, la Société reporte ces droits pour les comptabiliser sur la durée du contrat de franchise afférent. Ceci n'a pas d'incidence sur le montant ou le calendrier des flux de trésorerie.

Fonds promotionnels : selon la méthode antérieure, la Société ne rendait pas compte des fonds promotionnels perçus des franchisés et des charges afférentes dans son état consolidé des résultats. En appliquant la nouvelle norme, les montants bruts des fonds promotionnels perçus et des charges afférentes sont présentés dans l'état consolidé des résultats. Dans la mesure où les fonds promotionnels reçus excèdent les charges afférentes, les contributions excédentaires seront comptabilisées aux créiteurs et charges à payer.

Coûts marginaux d'obtention d'un contrat : selon les nouvelles indications, les coûts marginaux d'obtention d'un contrat doivent être reportés s'ils sont considérés recouvrables, à moins que leur période d'amortissement soit inférieure à un an, auquel cas, par mesure de simplification, ils peuvent être comptabilisés en charges au moment où ils sont engagés. Par conséquent, la Société comptabilise désormais ces coûts en tant qu'actif lorsqu'ils sont engagés puis amortit cet actif sur la durée du contrat de franchise afférent.

Cartes-cadeaux : un changement est apporté dans le cas de programmes de cartes-cadeaux dont certains droits étaient comptabilisés sur la base de la faible possibilité qu'ils soient exercés. Suite à l'adoption de la norme, les produits de droits abandonnés de tous les programmes de cartes-cadeaux sont désormais comptabilisés proportionnellement au rythme auquel les droits sont exercés.

Construction et rénovation de restaurants : les produits de la construction et de la rénovation de restaurants étaient précédemment comptabilisés sur la base de l'avancement des activités contractuelles. Les conditions de la nouvelle norme qui permettent de comptabiliser les produits progressivement n'étant pas remplies, la Société comptabilise désormais les produits de ces services à un moment précis, lorsque la construction et la rénovation sont complétées.

Incidence sur les états financiers

Les tableaux qui suivent présentent les ajustements comptabilisés sous chaque poste affecté par les changements :

État consolidé intermédiaire résumé du résultat	Trimestre clos le 28 février 2018		
	Soldes présentés antérieurement	Ajustements liés à IFRS 15	Soldes retraités
	\$	\$	\$
Produits	63 715	11 774	75 489
Charges d'exploitation	43 803	12 318	56 121
Résultat avant impôt	11 885	(544)	11 341
(Économie) charge d'impôt sur le résultat			
Différé	(39 988)	512	(39 476)
Résultat net	45 381	(1 056)	44 325
Résultat par action – de base et dilué	2,12	(0,05)	2,07

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

3. Modifications comptables (suite)

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (suite)

Incidence sur les états financiers (suite)

État consolidé intermédiaire résumé du résultat global	Trimestre clos le 28 février 2018		
	Soldes présentés antérieurement	Ajustements liés à IFRS 15	Soldes retraités
	\$	\$	\$
Perte latente provenant de la conversion des investissements dans des établissements à l'étranger	(1 284)	(166)	(1 450)
Total du résultat global	43 901	(1 222)	42 679

État consolidé de la situation financière	Au 30 novembre 2018		
	Soldes présentés antérieurement	Ajustements liés à IFRS 15	Soldes retraités
	\$	\$	\$
Actif			
Actif à court terme			
Débiteurs	49 168	803	49 971
Stocks	3 574	455	4 029
Charges payées d'avance et dépôts ¹⁾	7 291	624	7 915
Actif lié aux coûts de contrats	—	3 717	3 717
Passif et capitaux propres			
Passif			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer	68 700	(888)	67 812
Produits différés et dépôts	20 122	662	20 784
Produits différés et dépôts	705	32 680	33 385
Impôt sur le résultat différé	119 464	(7 078)	112 386
Réserves	1 245	(133)	1 112
Bénéfices non distribués	315 985	(19 644)	296 341

¹⁾ Il s'agit de la tranche à court terme de l'actif lié aux coûts de contrats.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

3. Modifications comptables (suite)

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (suite)

Incidence sur les états financiers (suite)

État consolidé de la situation financière	Au 1 ^{er} décembre 2017		
	Soldes présentés antérieurement \$	Ajustements liés à IFRS 15 \$	Soldes retraités \$
Actif			
Actif à court terme			
Débiteurs	34 151	1 414	35 565
Stocks	3 281	312	3 593
Charges payées d'avance et dépôts	5 461	440	5 901
Actif lié aux coûts de contrats	—	2 062	2 062
Passif et capitaux propres			
Passif			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer	57 555	(608)	56 947
Produits différés et dépôts	20 844	(1 356)	19 488
Produits différés et dépôts	1 946	29 905	31 851
Impôt sur le résultat différé	116 931	(6 917)	110 014
Réserves	(13 113)	44	(13 069)
Bénéfices non distribués	232 192	(16 840)	215 352

Les méthodes comptables de la Société sont résumées ci-après :

Produits tirés des établissements franchisés

- i) Les redevances sont fondées soit sur un pourcentage des ventes brutes déclarées par les franchisés, soit sur des frais mensuels fixes. Elles sont comptabilisées au fur et à mesure qu'elles sont acquises, selon la teneur de l'accord visé.
- ii) Les cotisations au fonds promotionnel sont fondées sur un pourcentage des ventes brutes déclarées par les franchisés. Les transferts correspondants des cotisations au fonds promotionnel sont constatés séparément et inclus dans les créditeurs et charges à payer. La Société n'est pas autorisée à retenir les cotisations ainsi reçues et est tenue d'utiliser ces fonds aux seules fins de défrayer la publicité et le marketing d'enseignes spécifiques. La Société facture parfois des frais pour l'administration des fonds promotionnels.
- iii) Les droits d'entrée (droits de franchise initiaux) sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de franchise lorsque les obligations d'exécution rattachées aux droits de franchise sont remplies. L'amortissement commence à l'ouverture du restaurant.
- iv) Les droits payés d'avance en lien avec les ententes-cadres de licence sont comptabilisées selon la méthode linéaire sur la durée des ententes-cadres de licence.
- v) Les droits de renouvellement et de transfert sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de franchisé visé.
- vi) Les produits de la construction et de la rénovation de restaurants sont comptabilisés lorsque la construction et la rénovation sont complétées.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

3. Modifications comptables (suite)

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (suite)

Produits tirés des établissements franchisés (suite)

- vii) La Société touche des revenus locatifs de certains contrats de location qu'elle détient, de même que de la location d'enseignes. Les revenus locatifs sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location visé, conformément à IAS 17, *Contrats de location*.
- viii) La Société comptabilise des produits de droits abandonnés proportionnellement à l'exercice des droits rattachés à des carte-cadeaux, en se fondant sur le profil historique de présentation des cartes-cadeaux pour paiement. La Société facture en outre divers frais de programme à ses franchisés à mesure que les cartes-cadeaux sont présentées pour paiement. Notons que ceci ne s'applique pas au passif lié à des cartes-cadeaux repris lors d'une acquisition d'entreprise, qui est comptabilisé à la juste valeur à la date d'acquisition.
- ix) La Société reçoit des contreparties de certains fournisseurs; celles-ci sont généralement gagnées en fonction de la valeur des achats pendant la période. Les ententes qui comprennent, outre des frais courants, des frais d'entrée payés d'avance, sont comptabilisées selon la méthode linéaire sur leur durée respective. Les contreparties de fournisseurs sont comptabilisées en tant que produits de franchisage au fur et à mesure qu'elles sont acquises.

Produits tirés de la transformation des aliments, de la distribution et de la vente au détail

- i) Les produits liés à la transformation des aliments, à la distribution et à la vente au détail sont comptabilisés lorsque le client a le contrôle des biens, ce qui survient généralement lorsqu'ils sont livrés au client ou reçus par celui-ci, selon les conditions spécifiques de l'entente.

Produits tirés des établissements appartenant à la Société

- i) Les produits tirés des établissements appartenant à la Société sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés aux clients.

IFRIC 22, Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée

En décembre 2016, l'IASB a publié IFRIC 22 qui fournit une interprétation sur la façon de déterminer la date de la transaction lors de l'application de la norme sur les transactions en devises, IAS 21. L'interprétation s'applique lorsqu'une entité paie ou reçoit une contrepartie à l'avance pour les contrats libellés en devises étrangères. La date de la transaction détermine le taux de change à utiliser lors de la comptabilisation initiale de l'actif, de la dépense ou du revenu connexe. Cette interprétation donne des indications sur le moment où un paiement ou un encaissement unique est effectué, ainsi que sur les situations où des paiements ou des encaissements multiples sont effectués; elle vise à réduire la diversité dans la pratique. Cette interprétation n'a pas eu une incidence significative sur les états financiers de la Société.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

4. Acquisitions d'entreprises

I) Acquisition de Casa grecque (2019)

Le 10 décembre 2018, le siège canadien de la Société a complété l'acquisition de l'actif de Casa grecque pour une contrepartie totale de 22 023 \$. L'opération visait tout autant à diversifier l'offre de la Société qu'à étoffer son portefeuille actuel de distribution.

	2019
	\$
Contrepartie versée :	
Prix d'achat	22 350
Fonds de roulement	(194)
Escompte sur retenue ne portant pas intérêt	(133)
Prix d'achat net	22 023
Retenue	(1 117)
Contrepartie nette payée et sortie nette de trésorerie	20 906

La répartition préliminaire du prix d'achat est la suivante :

	2019
	\$
Actifs nets acquis :	
Actifs courants	
Stocks	3 229
Charges payées d'avance et dépôts	2
	3 231
Immobilisations corporelles	150
Goodwill ^{1) 2)}	18 815
	22 196
Passif courant :	
Créditeurs et charges à payer	3
Droits relatifs à des cartes-cadeaux non exercés	170
	173
Prix d'achat net	22 023

¹⁾ Le goodwill est déductible aux fins de l'impôt.

²⁾ Compte tenu de la complexité de l'opération, la Société n'a pas complété son évaluation de la juste valeur des immobilisations incorporelles et du goodwill acquis. Par conséquent, une partie des ajustements de la juste valeur relatifs à cette acquisition, principalement en ce qui a trait aux droits de franchise, aux marques de commerce et à l'impôt sur le résultat différé, sont inclus dans le goodwill aux fins de l'estimation préliminaire de la juste valeur des actifs acquis.

Des frais connexes à l'acquisition de néant \$ ont été passés en charges.

La répartition du prix d'achat demeure préliminaire, les rajustements post-acquisition n'étant pas finalisés; certains ajustements importants seront donc effectués.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

4. Acquisitions d'entreprises (suite)

II) Acquisition de The Counter Custom Burgers et de Built Custom Burgers (2018)

Le 1^{er} décembre 2017, le siège américain de la Société a complété l'acquisition de toutes les participations dans les sociétés à responsabilité limitée CB Franchise Systems LLC et Built Franchise Systems LLC pour une contrepartie totale de 29 971 \$ (23 545 \$ US). L'opération visait tant à diversifier l'offre de la Société qu'à étoffer son portefeuille de marques.

	<u>2018</u>
	\$
Contrepartie versée	
Prix d'achat	28 893
Remboursement de dette externe	1 261
Fonds de roulement	151
Escompte sur retenue ne portant pas intérêt	(334)
Prix d'achat net	<u>29 971</u>
Retenue	(1 635)
Moins trésorerie acquise	<u>(34)</u>
Contrepartie nette versée et sortie de trésorerie	<u>28 302</u>

La répartition du prix d'achat est la suivante :

	<u>2018</u>
	\$
Actifs nets acquis :	
Actifs courants	
Trésorerie	34
Débiteurs	426
Stocks	71
Charges payées d'avance et dépôts	87
	<u>618</u>
Immobilisations corporelles	633
Droits de franchise	9 165
Marque de commerce	16 802
Goodwill ¹⁾	4 156
	<u>31 374</u>
Passif courant	
Créditeurs et charges à payer	956
Droits relatifs à des cartes-cadeaux non exercés	291
Produits différés	104
Impôt sur le résultat différé	52
	<u>1 403</u>
Prix d'achat net	<u>29 971</u>

¹⁾ Le goodwill est déductible aux fins de l'impôt.

Les frais connexes à l'acquisition passés en charges s'élèvent à 77 \$.

La répartition du prix d'achat est finalisée.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

4. Acquisitions d'entreprises (suite)

III) Acquisition de Groupe restaurants Imvescor inc. (2018)

Le 1^{er} mars 2018, suite à la fusion d'une filiale en propriété exclusive et de Groupe restaurants Imvescor inc. (« GRI »), le siège canadien de la Société a acquis toutes les actions en circulation de GRI. L'opération visait à diversifier l'offre de la Société au moyen d'un portefeuille particulièrement évolutif de restaurants de marques et de concepts reconnus.

	<u>2018</u>
	\$
Contrepartie versée :	
Trésorerie et somme versée à l'exercice hâtif d'options	53 198
Émission d'actions	<u>197 616</u>
Contrepartie totale	250 814
Moins : trésorerie acquise	<u>(4 615)</u>
Contrepartie totale	<u>246 199</u>

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

5. Acquisitions d'entreprises (suite)

III) Acquisition de Groupe restaurants Imvescor inc. (2018) (suite)

La répartition du prix d'achat est la suivante :

	Tel que présenté antérieurement	Ajustement	Répartition finale du prix d'achat
	\$	\$	\$
Actifs nets acquis :			
Actif courant			
Trésorerie	4 615	—	4 615
Débiteurs	9 788	—	9 788
Billets à recevoir	367	—	367
Stocks	214	—	214
Charges payées d'avance et dépôts	204	—	204
	15 188		15 188
Billets à recevoir	1 134	—	1 134
Immobilisations corporelles en construction	1 242	—	1 242
Immobilisations corporelles	4 945	b) (1 420)	3 525
Autres immobilisations incorporelles	347	—	347
Droits de franchise	70 200	—	70 200
Marques de commerce	140 600	—	140 600
Goodwill ¹⁾	93 029	a) b) 5 034	98 063
	326 685	3 614	330 299
Passif courant			
Créditeurs et charges à payer	14 610	—	14 610
Droits relatifs à des cartes-cadeaux et points de fidélité non exercés	5 157	—	5,157
Produits différés	539	—	539
Impôt exigible	175	—	175
	20 481	—	20 481
Facilité de crédit	20 000	—	20 000
Produits différés	138	—	138
Impôt différé	35 252	a) 3 614	38 866
	75 871	3 614	79 485
Prix d'achat net	250 814	—	250 814

¹⁾ Le goodwill est déductible aux fins de l'impôt.

a) La Société a comptabilisé des ajustements à la répartition préliminaire du prix d'achat présentée aux trimestres précédents en ce qui a trait à l'impôt sur le résultat différé portant sur la juste valeur de certaines marques de commerce qui n'avaient pas été prises en considération au 30 novembre 2018.

b) La Société a complété l'évaluation de la juste valeur de l'équipement de l'établissement propriétaire et des améliorations locatives acquis et a rajuste la répartition du prix d'achat en se fondant sur cette évaluation.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

4. Acquisitions d'entreprises (suite)

III) Acquisition de Groupe restaurants Imvescor inc. (2018) (suite)

Les charges totales connexes à l'acquisition s'élèvent à environ 1 720 \$ et sont comptabilisées en tant que charges d'exploitation aux états consolidés des résultats.

La répartition du prix d'achat est finalisée.

IV) Acquisition de Grabbagreen (2018)

Le 15 mars 2018, le siège américain de la Société a complété l'acquisition de l'actif du système de franchises Grabbagreen pour une contrepartie totale de 3 409 \$ (2 633 \$ US). L'opération visait tout autant à diversifier l'offre de la Société qu'à étoffer son portefeuille de marques actuel.

	<u>2018</u>
	\$
Contrepartie versée :	
Prix d'achat	3 463
Obligations nettes prises en charge	(29)
Escompte sur retenue ne portant pas intérêt	(25)
Prix d'achat net	<u>3 409</u>
Retenue	(322)
Contrepartie totale versée et sortie de trésorerie	<u>3 087</u>

La répartition du prix d'achat est la suivante :

	<u>2018</u>
	\$
Actifs nets acquis :	
Actif courant	
Charges payées d'avance et dépôts	17
Immobilisations corporelles	15
Droits de franchise	377
Marques de commerce	1 940
Goodwill ¹⁾	<u>1 106</u>
	3 455
Passif courant	
Droits relatifs à des cartes-cadeaux non exercés	<u>46</u>
Prix d'achat net	<u>3 409</u>

¹⁾ Le goodwill est déductible aux fins de l'impôt.

Les frais connexes à l'acquisition passés en charges sont de néant \$.

La répartition du prix d'achat est finalisée.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

4. Acquisitions d'entreprises (suite)

V) Acquisition de Timothy's World Coffee et de Mmmuffins (2018)

Le 4 avril 2018, le siège canadien de la Société a complété l'acquisition de l'actif de Timothy's World Coffee et de Mmmuffins pour une contrepartie totale de 1 321 \$. L'opération visait tout autant à diversifier l'offre de la Société qu'à étoffer son portefeuille de marques.

	2018
	\$
Contrepartie versée :	
Prix d'achat	1 675
Obligations nettes prises en charge	(130)
Fonds de roulement	
Escompte sur retenue ne portant pas intérêt	(208)
Prix d'achat net	(16)
Retenue	1 321
Moins : trésorerie acquise	(93)
Contrepartie totale versée et sortie de trésorerie	(3)
	<u>1 225</u>

La répartition du prix d'achat est la suivante :

	2018
	\$
Actifs nets acquis :	
Actif courant	
Trésorerie	3
Stocks	64
Charges payées d'avance et dépôts	43
	<u>110</u>
Immobilisations corporelles	100
Droits de franchise	417
Licence perpétuelle	232
Goodwill ¹⁾	966
	<u>1 825</u>
Passif courant	
Créditeurs et charges à payer	101
Droits relatifs à des cartes-cadeaux non exercés	403
	<u>504</u>
Prix d'achat net	<u>1 321</u>

¹⁾ Le goodwill est déductible aux fins de l'impôt.

Les frais connexes à l'acquisition passés en charges sont de néant \$.

La répartition du prix d'achat est finalisée.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

4. Acquisitions d'entreprises (suite)

VI) Acquisition de SweetFrog (2018)

Le 25 septembre 2018, le siège américain de la Société a complété l'acquisition de l'actif de SweetFrog Premium Frozen Yogurt (« SweetFrog ») pour une contrepartie totale de 41 507 \$ (32 064 \$ US). L'opération visait tout autant à diversifier l'offre de la Société qu'à étoffer son portefeuille de marques.

	<u>2018</u>
	\$
Contrepartie versée :	
Prix d'achat	45 307
Obligations nettes prises en charge	(3 383)
Escompte sur retenue ne portant pas intérêt	(417)
Prix d'achat net	<u>41 507</u>
Retenue	<u>(4 113)</u>
Contrepartie totale versée et sortie de trésorerie	<u>37 394</u>

La répartition préliminaire du prix d'achat est la suivante :

	<u>Tel que présenté antérieurement</u>	<u>Ajustement</u>	<u>Répartition du prix d'achat rajustée</u>
	\$	\$	\$
Actifs nets acquis :			
Actif courant			
Stocks	254	—	254
Charges payées d'avance	30	—	30
	<u>284</u>	<u>—</u>	<u>284</u>
Droits de franchise ²⁾	—	9 159	9 159
Marque de commerce ²⁾	—	12 976	12 976
Goodwill ^{1) 2)}	44 155	(22 135)	22 020
	<u>44 439</u>	<u>—</u>	<u>44 439</u>
Passif courant			
Créditeurs et charges à payer	146	—	146
Droits relatifs à des cartes-cadeaux non exercés	2 757	—	2 757
Produits différés	29	—	29
	<u>2 932</u>	<u>—</u>	<u>2 932</u>
Prix d'achat net	<u>41 507</u>	<u>—</u>	<u>41 507</u>

¹⁾ Le goodwill est déductible aux fins de l'impôt.

²⁾ Compte tenu de la taille de l'acquisition, la Société n'avait pas complété son évaluation de la juste valeur des immobilisations incorporelles et du goodwill acquis au 30 novembre 2018. Par conséquent, une partie des ajustements de la juste valeur relatifs à cette acquisition, qui portent surtout sur les droits de franchise et les marques de commerce, avaient été inclus dans le goodwill aux fins de l'évaluation préliminaire de la juste valeur des actifs acquis. La juste valeur des immobilisations incorporelles est maintenant établie.

Les frais connexes à l'acquisition passés en charges sont de néant \$.

La répartition du prix d'achat demeure préliminaire, les ajustements post-acquisition n'étant pas finalisés; des rajustements importants seront apportés.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

5. Débiteurs

Le tableau ci-après présente des renseignements sur les créances clients qui ne sont pas échues et qui sont en souffrance, ainsi que sur la correction de valeur pour perte connexe :

	28 février 2019				Total
	Non échue	En souffrance depuis			
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	Plus de 61 jours		
Perte attendue	2,2%	5,9%	8,3%	55,6%	15,2%
Créances clients totales	36 820	4 581	3 073	13 413	57 887
Correction de valeur pour perte	(817)	(269)	(255)	(7 451)	(8 792)
Solde	36 003	4 312	2 818	5 962	49 095

6. Goodwill

Le tableau ci-dessous présente les variations de la valeur comptable du goodwill :

	28 février 2019	30 novembre 2018
	\$	\$
		(Ajusté, note 4)
Solde au début de la période	358 938	226 768
Goodwill comptabilisé de l'acquisition d'entreprises (note 4)	18 815	126 311
Change	(1 892)	5 859
Solde à la fin de la période	375 861	358 938

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

7. Dette à long terme

	28 février 2019	30 novembre 2018
	\$	\$
Indemnités de résiliation de contrats et retenues sur acquisition ne portant pas intérêt	13 173	11 898
Juste valeur de billets relatifs à l'acquisition de Houston Avenue Bar & Grill et d'Industria Pizzeria + Bar, remboursables en octobre 2019 et en juin 2022 (note 9)	5 895	7 034
Juste valeur de l'obligation de rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle de 10220396 Canada inc. (note 9) ¹⁾	1 714	1 501
Juste valeur de l'option de vente d'une participation ne donnant pas le contrôle de La Diperie (note 9) ²⁾	924	994
Facilité de crédit renouvelable, remboursable à un syndicat de prêteurs ³⁾	264 691	256 143
Frais de financement rattachés aux facilités de crédit	(1 771)	(1 954)
	284 626	275 616
Tranche à court terme	(6 321)	(7 416)
	278 305	268 200

¹⁾ Payable dans les trois ans de la date d'exercice de l'option ou en juin 2022, selon la première occurrence.

²⁾ Payable à vue.

³⁾ La Société peut, à son gré, tirer des avances en dollars canadiens ou en dollars américains sur sa facilité de crédit renouvelable. La facilité échoit le 21 juillet 2021 et doit être entièrement remboursée à cette date. Au 28 février 2019, la Société avait tiré 251 522 \$ CA et 10 000 \$ US (13 169 \$ CA) (237 522 \$ CA et 14 000 \$ US (18 621 \$ US) au 30 novembre 2018) et choisi de payer l'intérêt en fonction du taux LIBOR et du taux des acceptations bancaires, chacun majoré des marges applicables.

8. Résultat par action

Le tableau ci-dessous présente le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour calculer le résultat de base par action et celui utilisé pour calculer le résultat dilué par action :

	28 février 2019	28 février 2018
Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires – de base	25 169 778	21 374 497
Options sur actions réputées exercées ¹⁾	50 724	—
Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires – dilué	25 220 502	21 374 497

¹⁾ Le calcul des options sur actions réputées exercées inclut l'effet du coût de rémunération futur non constaté moyen des options dilutives. Le nombre d'options exclues est nul (28 février 2018 – néant).

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

9. Instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Société a recours à divers instruments financiers qui comportent certains risques en raison de leur nature, notamment le risque de marché et le risque de crédit en cas de non-exécution de la part des contreparties. Ces instruments financiers sont soumis aux normes de crédit, aux contrôles financiers, aux procédés de gestion du risque et aux procédés de surveillance habituels.

Juste valeur des instruments financiers comptabilisés

Billets

La Société a émis, dans le cadre de sa contrepartie d'acquisition de Houston Avenue Bar & Grill et d'Industria Pizzeria + Bar, des billets en faveur des vendeurs et des actionnaires minoritaires de 10220396 Canada inc. Ces billets, remboursables en octobre 2019 et en juin 2022, comportent des clauses d'indexation sur le résultat qui sont fondées sur des bénéfices futurs. Ils sont comptabilisés à la juste valeur et sont réévalués de façon récurrente. Du principal de 5 895 \$ des billets, une somme de 3 348 \$ fait l'objet d'une clause d'indexation.

Pour rendre compte de la valeur actualisée des avantages économiques futurs attendus de la Société, une méthode des flux de trésorerie actualisés a été utilisée à l'égard de ces billets. Les billets font appel à des données d'entrée non observables importantes, dont les taux d'actualisation, les produits projetés et le BAIIA. Une augmentation ou une diminution de 1% des taux d'actualisation aurait une incidence de 139 \$ sur la juste valeur au 28 février 2019 (30 novembre 2018 – 145 \$).

Un profit de réévaluation de la juste valeur s'élevant à 1 139 \$ a été comptabilisé à l'égard des billets pour le trimestre clos le 28 février 2019 (28 février 2018 – perte de 9 \$).

Obligations de rachat de participations ne donnant pas le contrôle

La Société a conclu un accord à l'effet d'acquérir une participation ne donnant pas le contrôle de 9974644 Canada inc., à la demande de l'actionnaire concerné. L'option peut être exercée en tout temps depuis le 9 décembre 2017. La contrepartie est fondée sur un multiplicateur du BAIIA comme défini aux conditions de l'accord avec l'actionnaire. En conséquence, la Société comptabilise un passif à la juste valeur (note 7) qui est réévalué à chaque période de présentation de l'information financière.

Un profit de réévaluation de la juste valeur s'élevant à 70 \$ a été constaté pour le trimestre clos le 28 février 2019 (2018 – 48 \$) à l'égard de cette obligation de rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle.

Dans le cadre de l'acquisition de Houston Avenue Bar & Grill et d'Industria Pizzeria + Bar, la Société a conclu un accord à l'effet d'acquérir la participation ne donnant pas le contrôle de 10220396 Canada inc. en juin 2022. La contrepartie à payer pour cette acquisition sera fondée sur les bénéfices futurs. La Société a comptabilisé un passif à la juste valeur (note 7) qui est réévalué à chaque période de présentation de l'information financière.

Pour rendre compte de la valeur actuelle des avantages économiques futurs attendus de la Société à l'égard de cette obligation, la méthode des flux de trésorerie actualisés a été utilisée. L'obligation de rachat de la participation ne donnant pas le contrôle fait appel à des données d'entrée non observables importantes, dont les taux d'actualisation et le BAIIA projeté. Une augmentation ou une diminution de 1% des taux d'actualisation aurait une incidence de 57 \$ sur la valeur comptable au 28 février 2019 (52 \$ au 30 novembre 2018).

Une perte de réévaluation de la juste valeur s'élevant à 213 \$ (2018 – 57 \$) a été comptabilisée à l'égard de cette obligation relative à une participation ne donnant pas le contrôle.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

9. Instruments financiers (suite)

Juste valeur des instruments financiers comptabilisés (suite)

Hiérarchie des justes valeurs

	Niveau 3	
	28 février 2019	30 novembre 2018
Passifs financiers		
Billets relatifs à l'acquisition de Houston Avenue Bar & Grill et d'Industria Pizzeria + Bar	5 895	7 034
Options d'achat de participations ne donnant pas le contrôle	2 638	2 495
Passifs financiers	8 533	9 529

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs financiers et passifs financiers échéant à court terme se rapproche de leur valeur comptable. Ces instruments financiers comprennent la trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer et les dépôts. Le tableau ci-dessous montre la juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers au 28 février 2019 et au 30 novembre 2018. Étant donné que des estimations sont utilisées pour déterminer la juste valeur, ces données ne doivent pas être interprétées comme réalisables au moment du règlement des instruments.

	28 février 2019		30 novembre 2018	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers	\$	\$	\$	\$
Prêts à recevoir	7 157	7 157	8 104	8 104
Passifs financiers				
Dette à long terme ¹⁾	276 093	278 567	266 087	268 954

¹⁾ Excluant les billets et les obligations de rachat de participations ne donnant pas le contrôle.

Détermination de la juste valeur

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers de chaque catégorie :

Prêts à recevoir – Les prêts à recevoir portent généralement intérêt aux taux du marché; la direction estime donc que leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

Dette à long terme – Le calcul de la juste valeur de la dette à long terme est fondé sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs selon les ententes de financement en vigueur, en fonction du taux d'emprunt estimatif s'appliquant actuellement à des emprunts similaires de la Société.

La Société est exposée à divers risques liés à ses actifs financiers et à ses passifs financiers. L'analyse qui suit présente une évaluation des risques au 28 février 2019.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

9. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société se trouve incapable de faire face à ses obligations financières à échéance. La Société a des obligations contractuelles et fiscales ainsi que des passifs financiers; elle est en conséquence exposée au risque de liquidité. Ce risque peut naître, par exemple, d'une désorganisation du marché ou d'un manque de liquidités. La Société conserve une facilité de crédit afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour respecter ses obligations financières actuelles et futures à un coût raisonnable.

Au 28 février 2019, la Société disposait d'une facilité de crédit renouvelable autorisée limitée à 500 000 \$ pour s'assurer qu'elle disposera de fonds suffisants pour répondre à ses obligations financières.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 28 février 2019 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Entre 0 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Entre 12 et 24 mois	Par la suite
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	66 960	66 960	66 960	—	—	—
Dette à long terme (note 7)	284 626	287 100	1 986	5 649	6 240	273 225
Intérêts sur la dette à long terme ¹⁾	S/O	23 535	4 869	4 869	9 739	4 058
	351 586	377 595	73 815	10 518	15 979	277 283

¹⁾ Lorsque les flux de trésorerie liés aux variations futures des taux d'intérêt sont variables, ils sont calculés en utilisant les taux d'intérêt en vigueur à la clôture du trimestre.

10. Produits

	28 février 2019			28 février 2018		
	Canada	États-Unis et International	TOTAL	Canada	États-Unis et International	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Redevances	19 116	15 400	34 516	13 617	13 710	27 327
Droits de franchise et de transfert	1 306	791	2 097	1 149	952	2 101
Loyers	401	—	401	474	—	474
Vente de biens, y compris les produits tirés d'activités de construction	30 584	5 640	36 224	12 427	7 924	20 351
Droits abandonnés de cartes-cadeaux	240	1 572	1 812	183	1 635	1 818
Fonds promotionnel	10 421	6 670	17 091	5 979	6 394	12 373
Autres revenus de franchisage	8 669	5 134	13 803	5 824	4 152	9 976
Autres	687	666	1 353	320	749	1 069
	71 424	35 873	107 297	39 973	35 516	75 489

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

11. Charges d'exploitation

	28 février 2019			28 février 2018		
	Canada	États-Unis et International	TOTAL	Canada	États-Unis et International	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
						(retraité, note 3)
Coût des marchandises vendues et louées	24 225	3 804	28 029	8 033	4 650	12 683
Salaires et avantages	12 190	8 843	21 033	7 958	8 949	16 907
Frais de consultation et honoraires professionnels	2 071	443	2 514	2 060	1 117	3 177
Frais rattachés aux cartes-cadeaux	—	2 557	2 557	—	2 718	2 718
Redevances	118	905	1 023	14	1 432	1 446
Fonds promotionnel	10 421	6 670	17 091	5 979	6 394	12 373
Autres ¹⁾	4 072	2 602	6 674	2 396	4 421	6 817
	53 097	25 824	78 921	26 440	29 681	56 121

¹⁾ Les autres charges d'exploitation comprennent principalement des frais de déplacement et de représentation, des charges pour pertes sur créances et d'autres frais administratifs.

12. Contrats de location-exploitation

Les locaux loués par la Société en tant que preneur aux fins de ses activités d'exploitation font l'objet de contrats de location-exploitation dont la durée initiale est généralement comprise entre cinq et dix ans. La Société ne dispose d'une option d'achat des locaux pour aucun de ses contrats de location-exploitation.

La Société a conclu divers contrats de location à long terme et a sous-loué à des franchisés indépendants la quasi-totalité de ses locaux selon des modalités identiques à celles prévues au contrat de location initial. Le tableau suivant présente les loyers minimums à payer, à l'exclusion des charges locatives et des frais d'indexation, et du montant du loyer additionnel à payer selon un pourcentage du chiffre d'affaires, en vertu des contrats de location :

	Engagements locatifs	Sous-location	Montant net des engagements
	\$	\$	\$
2020	132 615	121 913	10 702
2021	118 043	108 392	9 651
2022	105 171	96 052	9 119
2023	89 073	80 932	8 141
2024	72 148	66 486	5 662
Par la suite	193 196	172 053	21 143
	710 246	645 828	64 418

Les paiements comptabilisés en charges nettes au cours du trimestre clos le 28 février 2019 s'élèvent à 4 386 \$ (2018 – 5 148 \$).

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

12. Contrats de location-exploitation (suite)

Les contrats de location-exploitation de la Société en tant que bailleur portent sur des locaux loués par la Société ou dont elle est propriétaire et leur durée est de cinq à dix ans. Certains contrats sont assortis d'une option de prolongation de la durée de l'entente pour des périodes allant de un an à 15 ans. Aucun contrat ne comporte de clause permettant au locataire ou au sous-locataire d'acquérir le bien.

La Société a comptabilisé un passif de 1 192 \$ (1 250 \$ au 30 novembre 2018) au titre des contrats de location visant des locaux qu'elle n'exploite plus, mais pour lesquels elle conserve les obligations prévues au contrat de location.

13. Impôt sur le résultat

Le tableau ci-dessous présente les variations de la charge d'impôt sur le résultat en fonction des taux de base combinés fédéral et provincial canadiens applicables au bénéfice d'exploitation avant impôts :

	28 février 2019		28 février 2018	
	\$	%	\$	%
Taux d'imposition combiné canadien	5 103	26,6	3 028	26,7
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Écart entre les taux d'imposition prévus par la loi au Canada et à l'étranger	(895)	(4,7)	(172)	(1,5)
Différences permanentes	105	0,5	266	2,3
Pertes dans des filiales pour lesquelles aucun actif d'impôt sur le résultat différé n'a été constaté	113	0,6	156	1,4
Variation de l'impôt exigible et différé attribuable au change	—	—	6	0,1
Écart entre les taux de l'impôt sur le résultat différé	(20)	(0,1)	(36 270)	(319,8)
Autres – montant net	(4)	(0,0)	2	0,0
Provision d'impôt sur le résultat	4 402	22,9	(32 984)	(290,8)

14. Information sectorielle

La direction surveille et évalue les résultats de la Société sur la base de secteurs géographiques, soit le Canada et les États-Unis d'Amérique/International. La Société et son principal responsable de l'exploitation évaluent la performance de chaque secteur sur la base de ses résultats, lesquels correspondent à ses produits diminués des charges d'exploitation. Dans ces secteurs géographiques, les responsables de l'exploitation de la Société évaluent également le rendement de sous-secteurs selon le type de produits offerts ou de services rendus. Ces sous-secteurs comprennent le franchisage, les établissements propriétaires, le traitement des aliments, la distribution et les ventes au détail ainsi que les produits et charges du fonds promotionnel. Cette information figure ci-après.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

14. Information sectorielle (suite)

Le tableau ci-après présente un sommaire de la performance de chaque secteur géographique et opérationnels pour le trimestre clos le 28 février 2019.

	CANADA						ÉTATS-UNIS ET INTERNATIONAL						Total consolidé
	Franchisage	Établissements propriétaires	Traitement, distribution et détail	Fonds promotionnel	Inter-sociétés	Total Canada	Franchisage	Établissements propriétaires	Traitement, distribution et détail	Fonds promotionnel	Inter-sociétés	Total États-Unis International	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	32 391	7 673	21 484	10 421	(545)	71 424	24 484	3 714	1 082	6 670	(77)	35 873	107 297
Charges d'exploitation	15 316	8 463	19 519	10 421	(622)	53 097	14 748	4 406	—	6 670	—	25 824	78 921
Profit (perte) du secteur	17 075	(790)	1 965	—	77	18 327	9 736	(692)	1 082	—	(77)	10 049	28 376
Autres charges													
Amortissement – immobilisations corporelles	329	224	99	—	—	652	18	69	—	—	—	87	739
Amortissement – immobilisations incorporelles	2 637	—	—	—	—	2 637	3 914	—	—	—	—	3 914	6 551
Intérêts sur la dette à long terme	2 796	—	—	—	—	2 796	346	—	—	—	—	346	3 142
Autres produits (charges)													
Profit (perte) de change latent(e) et réalisé(e)	19	—	—	—	—	19	(11)	—	—	—	—	(11)	8
Produits d'intérêts	131	—	1	—	—	132	23	10	—	—	—	33	165
Profit (perte) à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	128	—	—	—	—	128	(55)	—	—	—	—	(55)	73
Perte à la réévaluation de passifs financiers comptabilisés à la juste valeur	996	—	—	—	—	996	—	—	—	—	—	—	996
Bénéfice (perte) avant impôts	12 587	(1 014)	1 867	—	77	13 517	5 415	(751)	1 082	—	(77)	5 669	19 186
Impôt sur le résultat exigible	3 420	(270)	498	—	—	3 648	1 554	(192)	277	—	—	1 639	5 287
Impôt sur le résultat différé	150	—	—	—	—	150	(1 035)	—	—	—	—	(1 035)	(885)
Résultat net	9 017	(744)	1 369	—	77	9 719	4 896	(559)	805	—	(77)	5 065	14 784

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

14. Information sectorielle (suite)

Le tableau ci-après présente un sommaire de la performance de chaque secteur géographique et opérationnels pour le trimestre clos le 28 février 2018. Notez que des soldes ont été retraités pour refléter les changements qui découlent de l'application d'IFRS 15; les particularités sont indiquées à la note 3.

	CANADA						ÉTATS-UNIS ET INTERNATIONAL						
	Franchisage	Établissements propriétaires	Traitement, distribution et détail	Fonds promotionnel	Inter-sociétés	Total Canada	Franchisage	Établissements propriétaires	Traitement, distribution et détail	Fonds promotionnel	Inter-sociétés	Total États-Unis International	Total consolidé
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	23 530	5 909	5 263	5 979	(708)	39 973	22 600	5 761	833	6 394	(72)	35 516	75 489
Charges d'exploitation	10 588	5 966	4 687	5 979	(780)	26 440	15 568	7 719	—	6 394	—	29 681	56 121
Profit (perte) du secteur	12 942	(57)	576	—	72	13 533	7 032	(1 958)	833	—	(72)	5 835	19 368
Autres charges													
Amortissement – immobilisations corporelles	137	221	83	—	—	441	19	76	—	—	—	95	536
Amortissement – immobilisations incorporelles	1 512	—	—	—	—	1 512	3 550	—	—	—	—	3 550	5 062
Intérêts sur la dette à long terme	2 046	—	—	—	—	2 046	401	—	—	—	—	401	2 447
Autres produits (charges)													
Profit (perte) de change latent(e) et réalisé(e)	(46)	—	—	—	—	(46)	6	—	—	—	—	6	(40)
Produits d'intérêts	68	—	—	—	—	68	77	—	—	—	—	77	145
Profit (perte) à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	17	—	—	—	—	17	(8)	—	—	—	—	(8)	9
Profit à la réévaluation de passifs financiers comptabilisés à la juste valeur	(96)	—	—	—	—	(96)	—	—	—	—	—	—	(96)
Bénéfice (perte) avant impôts	9 190	(278)	493	—	72	9 477	3 137	(2 034)	833	—	(72)	1 864	11 341
Impôt sur le résultat exigible	2 175	(75)	64	—	—	2 164	4 640	(528)	216	—	—	4 328	6 492
Impôt sur le résultat différé	926	—	—	—	—	926	(40 402)	—	—	—	—	(40 402)	(39 476)
Résultat net	6 089	(203)	429	—	72	6 387	38 899	(1 506)	617	—	(72)	37 938	44 325

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

15. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau qui suit présente l'évolution du passif et de l'actif en fonction des activités de financement et d'investissement.

	Facilité de crédit renouvelable	Coûts de financement de prêts	Contrats et retenues ne portant pas intérêt	Billets	Obligation de rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle	Option d'achat d'une participation ne donnant pas le contrôle	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 novembre 2018	256 143	(1 954)	11 898	7 034	1 501	994	275 616
Changements issus des activités de financement :							
Augmentation à terme de la facilité de crédit renouvelable	23 000	—	—	—	—	—	23 000
Remboursement à terme de la facilité de crédit renouvelable	(14 258)	—	—	—	—	—	(14 258)
Remboursement de retenues	—	—	(100)	—	—	—	(100)
Changements issus d'opérations hors trésorerie :							
Amortissement des coûts de transaction directement attribuables à un arrangement financier	—	183	—	—	—	—	183
Accroissement de l'intérêt sur retenues ne portant pas intérêt	—	—	366	—	—	—	366
Réévaluation des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat	—	—	—	(1 139)	213	(70)	(996)
Change	(194)	—	(108)	—	—	—	(302)
Changements issus d'opérations d'investissement :							
Émission de retenues	—	—	1 117	—	—	—	1 117
Solde au 28 février 2019	264 691	(1 771)	13 173	5 895	1 714	924	284 626

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

15. Tableau des flux de trésorerie (suite)

Le tableau suivant présente les variations nettes des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation :

	28 février 2019	28 février 2018
	\$	\$
		(Retraité, note 3)
Débiteurs	729	2 401
Stocks	364	(471)
Prêts à recevoir	926	(1 803)
Charges payées d'avance et dépôts	(1 068)	(2 503)
Autres actifs	55	(145)
Créditeurs et charges à payer	(673)	(2 245)
Provisions	4 632	4 394
Produits différés et dépôts	1 472	822
	6 437	450

16. Transactions entre parties liées

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales, qui sont des parties liées à la Société, ont été éliminés au moment de la consolidation. Les transactions entre la Société et d'autres parties liées sont présentées ci-dessous.

Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau ci-dessous présente la rémunération versée aux administrateurs et aux principaux dirigeants pour les périodes indiquées :

	28 février 2019	28 février 2018
	\$	\$
Avantages à court terme	790	384
Rémunération à base d'actions	171	155
Jetons de présence des membres du conseil d'administration	18	12
Rémunération totale des principaux dirigeants	979	551

Les principaux dirigeants sont le chef de la direction, les chefs de l'exploitation et le chef de la direction financière de la Société. La rémunération des administrateurs et des membres clés de la haute direction est déterminée par le conseil d'administration en fonction du rendement individuel et des conditions du marché.

En raison du nombre élevé d'actionnaires, il n'y a pas de partie exerçant le contrôle ultime de la Société. Le principal actionnaire de la Société est son président du conseil d'administration, qui contrôle 19 % des actions en circulation.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2019 et 2018

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

16. Transaction entre parties liées (suite)

La Société verse également des avantages à des personnes liées aux principaux dirigeants mentionnés ci-dessus. Le tableau suivant présente le total de leur rémunération :

	28 février 2019	28 février 2018
	\$	\$
Avantages à court terme	112	184
Rémunération à base d'actions	5	8
Services consultatifs	18	–
Rémunération totale des personnes liées aux principaux dirigeants	135	192

17. Événements postérieurs

Acquisition de South St. Burger

Le 21 mars 2019, la Société a confirmé qu'une de ses filiales en propriété exclusive a acquis la plupart des actifs de South Street Burger pour une contrepartie totale d'environ 5,1 millions de dollars. Une somme d'environ 4,1 millions de dollars a été réglée à la clôture, financée à même l'encaisse et la facilité de crédit courante de la Société. Des passifs nets s'élevant à 0,2 million de dollars ont été pris en charge et une retenue de 0,8 million de dollars a été effectuée. Au 10 avril 2019, la répartition préliminaire du prix d'achat n'est pas achevée.